

Fracture numérique : de quelles inégalités est-elle le nom ?

Périne Brotcorne
CIRTES, UCLouvain

COLLOQUE APMS, Castel de Pont-à-Lesse 15 et 16 novembre 2019

Quelques données de cadrage

L'accès au numérique progresse mais des différences demeurent en 2018

ACCES à INTERNET

→ 87% de la population a accès à internet à domicile, **96%** des familles monoparentales

MAIS:

→ 79% parmi les personnes seules

→ 74% parmi les personnes les plus pauvres

SUPPORTS D'ACCES

→ 51% des internautes se connectent via un ordinateur fixe et 76 % via un ordinateur mobile

→ 77% des internautes se connectent via un smartphone

→ Seulement **40%** au-delà de 55 ans

NON ACCES

→ À Bruxelles, 12% de la population n'a pas accès à domicile, **16%** en Wallonie dont **45%** de femmes isolées

L'accès au numérique progresse mais des différences demeurent en 2018

UTILISATION D'UN ORDINATEUR

→ 11% de la population n'a jamais utilisé un ordinateur

MAIS

→ 25% parmi les personnes les plus pauvres

→ 27% parmi les personnes avec un niveau d'instruction peu élevé

→ 44% parmi les + de 55 ans avec un niveau d'instruction peu élevé

UTILISATION D'INTERNET

→ 10% de la population n'a jamais utilisé internet

MAIS

→ 24% parmi les personnes plus pauvres et celles avec un niveau d'instruction peu élevé

→ 27% parmi les femmes avec un niveau d'instruction peu élevé

→ 39% parmi les + de 55 ans avec un niveau d'instruction peu élevé

« Fracture numérique » : un mauvais
terme pour une bonne question

Fracture numérique : des réalités multiples

- Recouvre des formes d'exclusion variables : techniques, sociales, culturelles
- Touche des populations hétérogènes : les + âgés, + démunis, mais aussi des individus qui ne veulent pas/plus de cet univers numérique
- Appréhender en termes de distance culturelle par rapport à un certain univers **socio-culturel et donc normatif**
 - ✓ Inégales capacités par rapport à certains usages considérés comme « légitimes » (i.e. professionnels, scolaires)
 - ✓ Forme de disqualification par rapport à ces univers sociaux

➤ DES INÉGALITÉS SOCIALES NUMÉRIQUES PLUTÔT QU'UNE « FRACTURE »

Inégalité: plus qu'une différence

*Une inégalité est une différence dans la distribution des ressources, dont certains individus (...) subissent directement les **conséquences négatives**. Cette différence est socialement produite et entraîne une hiérarchisation des positions au sein de l'espace social » (Granjon et al., 2009,16)*

Inégalités de l'ordre du pouvoir :

→ Inégale capacité à **tirer profit des usages** pour renforcer sa position sociale (en termes de réussite scolaire et de vie sociale adolescente)

Des différences d'usages et de compétences demeurent importantes

L'une des priorités du plan "Digital Belgium" est la suivante :

"Tant les citoyens que les entreprises doivent être en mesure d'ici 2020 de mener tout contact avec l'administration par la voie électronique via des applications conviviales pour l'utilisateur"*.

Les chiffres ci-dessous montrent pourtant que la dynamique de numérisation des services d'intérêt général risque de produire des effets d'exclusion, à l'opposé de l'objectif de simplification qui est poursuivi.

*Source : SPF Économie – Baromètre de la société de l'information 2018.

12%

pas de compétences ou pas utilisateurs d'internet

- 2% des 16 – 24 ans
- 41% des 65 – 74 ans

27%

faibles compétences

- 18% des hauts revenus
- 38% des bas revenus
- 32 % des demandeurs d'emploi
- 37% des personnes ayant un niveau de formation peu élevé

30%

compétences de base

- 15% des 55 – 74 ans ayant un niveau de formation limité
- 33% des personnes très qualifiées
- 28 % des demandeurs d'emploi
- 21 % des personnes ayant un niveau de formation peu élevé

31%

compétences avancées

- 13% des personnes ayant un niveau de formation limité
- 54% des personnes très qualifiées

Source: Eurostat

Derrière le mythe des natifs du numérique, l'ordinaire des usages :

Entre convergences et différences

Banalité et fragmentation des usages juvéniles

Analyse portée sur les usages des « jeunes » : fin de primaire (11-14 ans) et lycéens (15-18 ans)

- Fort taux de connexion
- Usages centrés sur quelques registres d'activités (Brotcorne et al, 2010; Cordier, 2015)
 - des activités ludiques et de consommation culturelle
 - des activités de communication en vue d'une socialisation entre pairs
 - des activités d'autoproduction de contenu (audio, vidéo)
- Usages peu **agiles** et peu **critiques** sur d'autres types d'activités (plus proches des activités scolaires ; Fluckiger, 2016) ou sur d'autres types de plateformes numériques (administratives ; Denouël, 2019)

Disparités dans la qualité de l'accès et de l'équipement

- Des différences sur le plan l'offre selon les territoires (Lementec et Plantard, 2015)
 - En termes couverture internet fixe et 4G (internet mobile)
 - En termes de lieux de médiation éducative et numérique
- Des différences en termes d'accès à une diversité de supports (smartphone, tablette, ordinateur) à domicile selon le statut socioprofessionnel des parents (Mercklé et Octobre, 2012; Lementec et Plantard, 2015; Pasquier, 2018)
- Des différences en termes de possession de technologies mobiles selon le territoire: zones urbaines VS zones rurales et péri-urbaines (Lementec et Plantard, 2015)

Influence des conditions d'accès et d'équipement sur les comportements numériques

- Influence des contraintes spatio-temporelles (Robinson, 2013)
 - Rationalisation du temps et des tâches devant l'écran
 - Plus ou moins grande diversité des usages
- Habitus informationnel plus faible des jeunes ayant des contraintes spatio-temporelles plus fortes que les autres
- Lien significatif entre auto-évaluation des compétences sur internet et fréquence, diversité, nature des usages
- Cette « qualité » des usages, elle même liée au niveau socio-culturel des parents et/ou des jeunes



Dynamiques familiales différenciées autour de la régulation des usages numériques

- Rôle primordial de l'accompagnement des parents dans l'acculturation au numérique
 - plus les parents développent des compétences numériques, plus ils encadrent tôt les pratiques de leurs enfants
 - moins les parents développent des compétences numériques, plus ils équipent leur enfants en appareil à la mode et s'en remettent à l'école pour réguler les usages et en apprendre les « bons » codes
- Signe distinctif actuel: non plus la connexion permanente, mais la limitation de la possession de smartphone et la régulation de son usage

Conclusion

Vers une démocratisation ségrégative

- Glissement des inégalités
- de l'intégration numérique à l'autonomie numérique, à savoir la capacité de régulation voire de déconnexion volontaire dans cet univers du « tout numérique »

Un grand merci pour votre attention.

À vous la parole !

perine.brotcorne@uclouvain.be